



Eglise Réformée de France

région nord normandie

Avril 2011 N°07



PARTAGE EN REGION

INFO

FINANCES

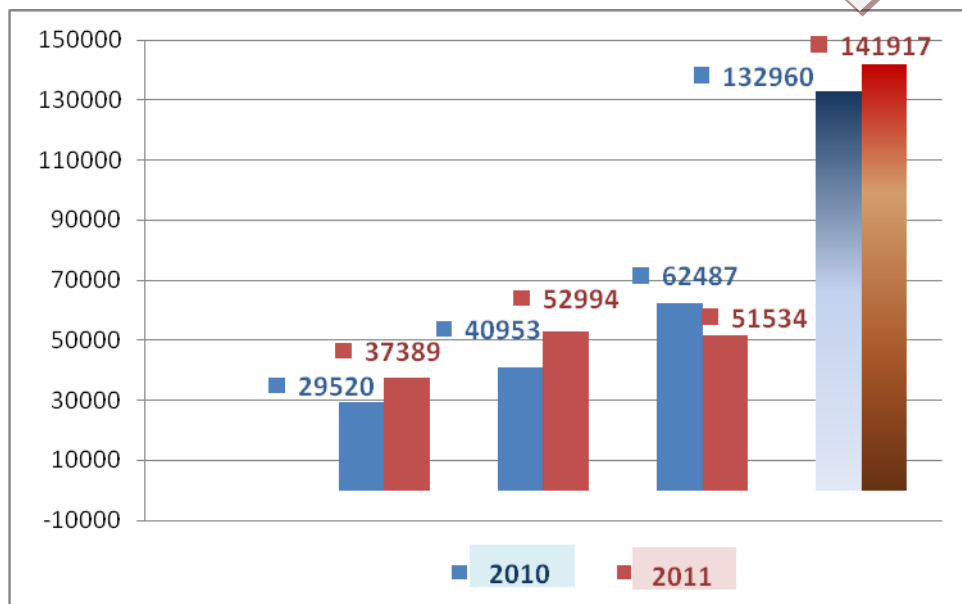
Message du Trésorier Régional

Michel MARCUCCI

Trésorier Régional ERF Nord Normandie
16 place de la République 59300 Valenciennes
Tél 03.27.19.30.48 ou 06.37.59.09.86
Fax possible au 03.27.41.92.62
mail : michel.marcucci@erf-nord-

Avaritia veut dire avarice en Latin. Un des 7 péchés capitaux selon Thomas d'Aquin qui en fixa la liste . . . Si l'avare se prive de tout pour ne manquer de rien, notre église ne souhaite ni manquer de rien ni se priver de tout ! Comme ces bourgeons et ses jonquilles, signes d'un printemps renouvelé, merci pour votre fidélité et votre engagement financier lui aussi renouvelé de mois en mois. Sachons lire au travers des chiffres les couleurs de l'espérance.

Recettes mensuelles - Janvier à Mars 2010 et 2011 (3 mois)



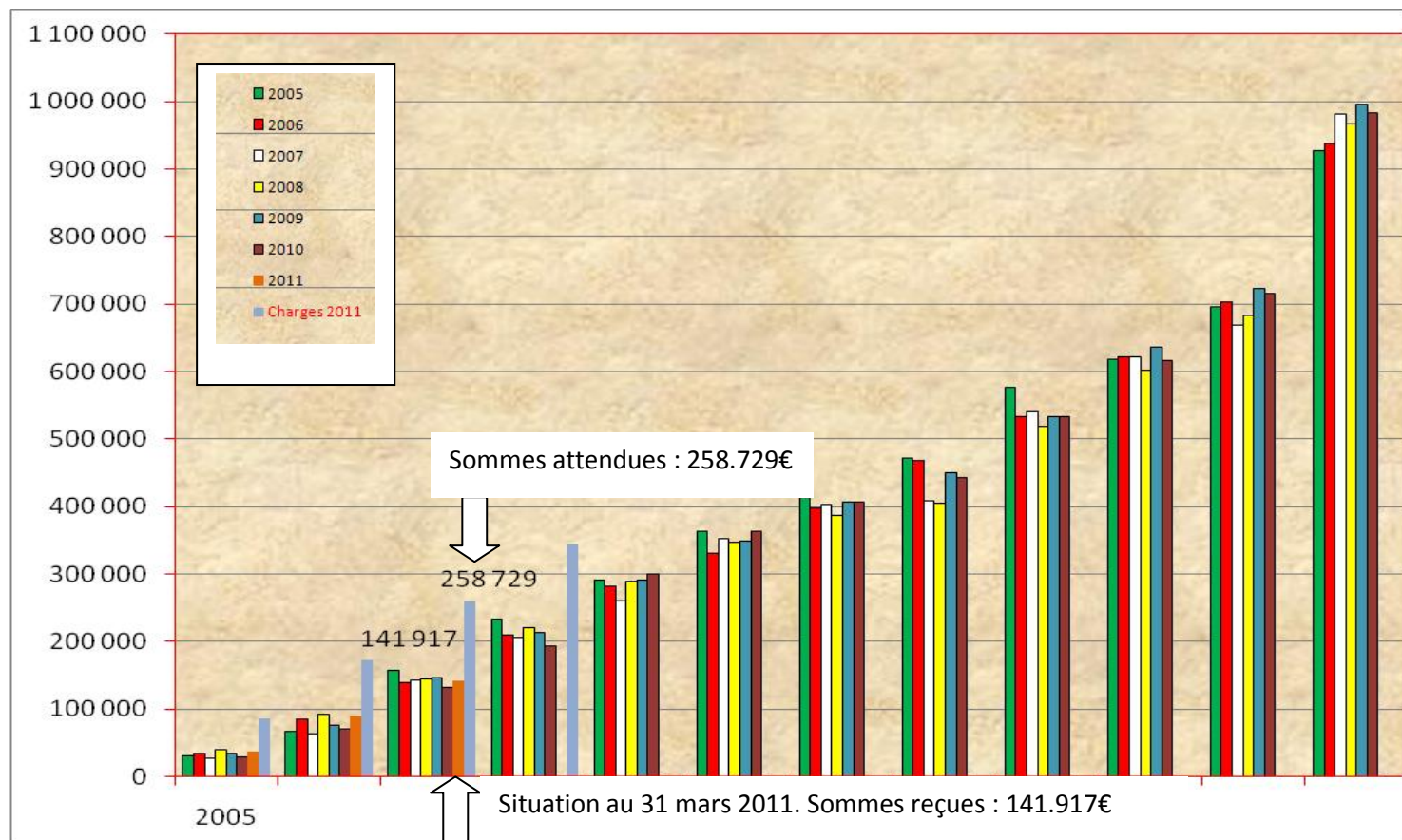
Point de situation au 31 mars 2011

Ce graphique montre pour les 3 premiers mois de l'année les recettes perçues entre 2010 et 2011. Notons un meilleur démarrage en janvier et Février mais un tassement en mars. Pour autant la somme de ces 3 premiers mois est plus élevée en 2011 au regard de 2010 (+ 8957 €).

Ce signe positif doit pouvoir se renouveler chaque mois afin d'assurer sereinement nos engagements.

Les finances sont l'affaire de tous.

Si nous voulions mensualiser recettes et dépenses, nous aurions du recevoir 25% soit 258.727€. Nous avons reçu 141.917€. Nous aurons donc à rattraper 116.810€. Ne laissons pas se creuser trop de retard. Merci à ceux qui n'ont pas encore fait de versement de penser à la solidarité. Nous avons besoin de tous.



L'écart entre le reçu et l'attendu nous oblige à puiser dans notre fond de roulement constitué par le bon résultat de l'exercice 2010. Nous arrivons donc pour le moment à faire face à nos engagements qui se montent à plus de 86.000€ chaque mois.

INFOS

Après analyse des comptes locaux, il apparaît que certaines AC cumulent des dettes envers la région depuis plus de 3 ans. Il est rappelé que l'AC doit demander dans ce cas une annulation de sa dette au-delà des 3 ans au Conseil régional qui, après analyse des réserves de l'AC fournira une réponse. Cette étude se fait au cas par cas.

Echos de la dernière Conférence Nationale des Finances (CNF du 05 mars 2011)

La Conférence Nationale des Finances a entendu les propos relayés par le Trésorier National sur le salaire des ministres. Le conseil national du 10 au 12 décembre 2010 a validé l'augmentation du traitement brut mensuel de base au 01 janvier 2011 de 1,70% soit 1076 € et au 01 octobre 2011 de 1,3% soit 1089€. Cette augmentation a été prise en compte pour le déroulement du titre B régional de l'exercice en cours. Pour 2012, la revalorisation envisagée pourrait être de 2,6 %. Cette nouvelle augmentation sera à prendre en compte pour la construction du budget 2012 (Titre B). Ces augmentations répondent aux critères suivants :

- 1- le taux d'inflation prévisionnel pour l'année
- 2- la politique d'harmonisation des rémunérations des ministres entre l'EELF et l'ERF,
- 3- la capacité financière des Régions qui oblige à maîtriser particulièrement la progression du Titre B.

Le DGFI a vécu ! Une équipe constituée de 5 groupes de travail (Assurances, Comptabilité des AC, Immobilier, Fiscalité, et Rémunération) se met en place pour sa réactualisation et sa mise sur « le net ». Objectif fin 2012.

Une cellule de prospective économique et financière est créée. Objectif : veille et expertise, liées aux évolutions ou tendances en cours.

La CNF se penche aussi sur les règlements des PAR (Parc Autos Régionaux). Harmonisation, actualisation et mise en cohérence avec les contraintes URSSAF. A suivre pour la région.